



LEADER



Programme de développement rural ALSACE 2014-2020

DECLARATION D'INTENTION (1) DE DEMANDE D'AIDE EUROPEENNE AU TITRE DE LEADER **GAL Pays Bruche Mossig Piémont**

Cadre réservé à l'administration	Date de réception :	
	La présente déclaration d'intention est à renvoyer à : Sophie Goehry Chambre d'agriculture d'Alsace Espace Européen de l'Entreprise 2 rue de Rome CS 30022 SCHILTIGHEIM 67013 Strasbourg cedex	
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR Pour les personnes morales		

Raison sociale Nom et prénom du représentant légal Fonction du représentant légal Nombre de salariés (pour les structures privées) € Chiffre d'affaires ou bilan annuel (pour les structures privées) Pour les personnes physiques Nom et prénom COORDONNEES DU DEMANDEUR Adresse Commune Code postal Tél. Courriel IDENTIFICATION DU PROJET Intitulé du projet Description du projet __/_ _/_ ___ Date prévisionnelle de début de projet (jour/mois/année) __/__/___

Date prévisionnelle de fin de projet

Localisation du projet				
EPENSES PREVISIONNELLES DU PROJET GLOBA	AL	□нт	Montants prévus ∶ ☐ TTC ⁽²⁾	
Principaux postes de dépenses		⊔ ні		
		1		
	1			
	TOTAL			
NANCEMENTS SOLLICITES (privés et publics) Nom du (des) financeur(s) public(s)]		Montants attendus	
Nom du (des) infanceur(s) public(s)]	Wortants attendes	
	TOTAL			
ait à	le			
om, signature et cachet du demandeur				
Eléments minimums obligatoires pour le dépôt d'une demande d'aide Article 6 du règlement UE n° 702/2014 de la Commission Européenne du 2 cocher la case correspondante	25 juin 2014			
formations importantes :				
Pour tous les demandeurs : il sera nécessaire de fourr propert, au moins 2 devis par dépense (équipement,		ent (lors du	dépôt du formulaire de deman	de d'ai
Pour les demandeurs soumis au respect de la commar	•	il est notam	ment nécessaire de tracer la l	oublici

et la mise en concurrence conformément au Code des marchés publics ou à l'Ordonnance de 2005 (organisme privé reconnu de droit public) et de conserver toutes les pièces justificatives qui seront demandées ultérieurement par le

service instructeur.